

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Châssis de camion	H E N S C H E L		H S 1 1 0 K		1960/61	3 1 2 9 2	
Caractéristiques "HS 110 K" sur plaquette du constructeur, à droite dans cabine sous le siège							
A partir du No de châssis 331736			Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 6		
Constructeur du châssis HENSCHTEL Werka GmbH, Kassel (D)							
N° du châssis frappé à droite latéralement s.longeron à l'avant et à l'arrière et s.plaquette							
N° du moteur frappé à droite s.bloc-moteur latéral.au-dessus pompe injection et s.plaquette							
Type du moteur 6 R 1013 J F (522 DIF) - en ligne, vertical, à chambre de précombustion							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement HENSCHTEL à commande pneumatique							
Cylindrée 6126 cm³ Frein de remorque à air compr., 1 conduit, indir. *)					Dimensions ext. en mm		
Temps 4		Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur 51890	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 5 x 2 = 10		Crochet rem. s.demande		Largeur 21300/21250	
Entraînement s.roues AR		Vitesse en 1 ^{re} 7,6		Vole avant 11900		Hauteur 21600	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 68		Vole arrière 11680		Empattement 31850	
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel oui		Diam. de braq. 15,20/15,45		Porte à faux arr. 930	
Frein à pied à air comprimé, à expansion interne, 1 circuit, sur toutes les roues (**)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues arrière							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.			41000	Dimension	9.00-20	9.00-20	Longueur
Charge utile	selon	carrosserie ***)		Charge pneu	21000	21000	Largeur
Total			101050		12 Ply	renforcées	Hauteur
Gar.de fabr.	41000	81000	101050			double	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 201100				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position		à gauche ou à droite		Marque du moteur HENSCHTEL		C.V. frein: 132 DIN	
Alésage		100		Course 130		C.V. Impôts: 31,20	
Forme de la carrosserie		cabine normale fermée					
Nombre de places: total		3		(avant 3 milieu arr.)		Places debout	
Siège arrière		Side-car					

Phares: marque	2/ HELLA A NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux symétriques	AV=	séparés s.ailes (orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR=	comb.av.feux stop (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ au-dessous feux stop et clignot.	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs	2/ séparés, oscillants, Ø 70 mm	Rétroviseur	2/ de ch.côté s.portes cabine
Feu stop	2/ comb.avec clignoteurs (orange)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière			
Equipement électr.	24 Volts (2 x 12)		
Mesure du bruit	88 dB à 2'600 t/min		

Observations et exceptions

- *) Frein de remorque: Lors de l'utilisation avec une remorque neuve, ce vhc. doit être équipé d'un dispositif de freinage à 2 conduits (ACF 21.10.60 art.17 chiff.3)
- **) Frein de service: Les véhicules qui seront immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60 art. 16 chiff. 1 et art. 26, chiff. 4)
- ***) Charge utile: La charge utile accordée ne doit en aucun cas dépasser:
5 t pour pont normal et
4,5 t pour pont basculant, fourgon et carrosseries spéciales.
- +) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
- Feux de gabarit: 2/ sur toit de la cabine
- Témoins de profil: 2/ sur pare-chocs, élastiques.

Lieu et date de l'expertise-type Worblaufen, 15.11.60

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Châssis de camion	H E N S C H E L		H S 1 1 0 K		1960/61	3' 2 9 2	
Caractéristiques "HS 110 K" sur plaquette du constructeur, à droite dans cabine sous le siège							
A partir du No de châssis 331736			Carburant	mazout/diesel	Nombre de cylindres 6		
Constructeur du châssis HENSCHEL Werke GmbH, Kassel (D)							
N° du châssis frappé à droite latéralement s. longeron à l'avant et à l'arrière et s. plaquette							
N° du moteur frappé à droite s. bloo-moteur latéral. au-dessus pompe injection et s. plaquette							
Type du moteur 6 R 1013 J F (522 DIF) - en ligne, vertical, à chambre de précombustion							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement HENSCHEL à commande pneumatique							
Cylindrée 6x126 cm ³ Frein de remorque à air compr., 1 conduit, indir. *)					Dimensions ext. en mm		
Temps 4		Transmission mécanique		Treuil/Cabest.	Longueur 5'890		
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 5 x 2 = 10		Crochet rem. s. demande	Largeur 2'300/2'250		
Entraînement s. roues AR		Vitesse en 1 ^{re} 7,6		Voie avant 1'900	Hauteur 2'600		
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 68		Voie arrière 1'680	Empattement 3'850		
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel oui		Diam. de braq. 15.20/15.45	Porte à faux arr. 930		
Frein à pied à air comprimé, à expansion interne, 1 circuit, sur toutes les roues (**)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues arrière							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.			4'000	Dimension	9.00-20	9.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie (***)			Charge pneu	2'000	2'000	Largeur
Total			10'050		12 Ply	renforcées	Hauteur
Gar. de fabr.	4'000	8'000	10'050		double		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 20'100			Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.		
Direction: position à gauche ou à droite			Marque du moteur HENSCHEL		C.V. frein 132 DIN		
Alésage 100			Course 130		C.V. Impôts 31,20		
Forme de la carrosserie cabine normale fermée							
Nombre de places: total 3		(avant 3 milieu arr.)		Places debout			
Siège arrière				Side-car			

Phares: marque	2/ HELIA A NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux symétriques	AV=	séparés s.ailes (orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR=	comb.av.feux stop (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ au-dessous feux stop et clignot.	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs	2/ séparés, oscillants, Ø 70 mm	Rétroviseur	2/ de ch.côté s.portes cabine
Feu stop	2/ comb.avec clignoteurs (orange)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière			
Equipement électr.	24 Volts (2 x 12)		
Mesure du bruit	88 bB à 2'600 t/min		

Observations et exceptions

- *) Frein de remorque: Lors de l'utilisation avec une remorque neuve, ce vhc. doit être équipé d'un dispositif de freinage à 2 conduits (ACF 21.10.60 art.17 chiff.3)
- **) Frein de service: Les véhicules qui seront immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60 art. 16 chiff. 1 et art. 26, chiff. 4)
- ***) Charge utile: La charge utile accordée ne doit en aucun cas dépasser:
 5 t pour pont normal et
 4,5 t pour pont basculant, fourgon et carrosseries spéciales.
- +) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
- Feux de gabarit: 2/ sur toit de la cabine
- Témoins de profil: 2/ sur pare-chocs, élastiques.

Lieu et date de l'expertise-type Worblaufen, 15.11.60

La Commission d'expertise-type